

Nous nous réunissons aujourd'hui pour le dernier CTSD de cette mandature, remplacé dès le mois de janvier par une nouvelle instance, le CSA (comité social d'administration). A l'aune des élections professionnelles qui se tiendront en décembre prochain, quel bilan tirer des quatre années écoulées au CTSD de Rennes ? Hélas un dialogue social trop souvent en panne, marqué par un mépris sans cesse renouvelé de la part de la première présidence, trop souvent incapable de prendre en compte les situations de plus en plus dégradées au sein des juridictions, celles-ci noyées sous les réformes législatives impossible à mettre en œuvre, faute d'effectif en corrélation, de matériel et de logiciel obsolète...ceci malgré les alertes sans cesse renouvelées par l'UNSA sj. Ultime réforme de la carte judiciaire, avec la fusion des TGI TI et greffes de CPH, en janvier 2020, dont la mise en place s'est faite sans tenir compte de la possibilité offerte de renforcer l'institution judiciaire dans ses juridictions périphériques, qui auraient pu, comme demander à de multiples reprises par l'UNSA sj, faciliter l'accès à la Justice pour nombre de justiciables : là aussi propositions balayées d'un revers de main. Mise en place des plans de continuité d'activités, au plus dur de la pandémie, à la hussarde, sans se préoccuper outre mesure de la santé des agents des greffes, on a priorisé les statistiques avant l'humain. Et dernier exemple, le passage en force, malgré un vote unanime des représentants des personnels, au sein de cette instance, du transfert du pôle régional spécialisé en matière d'atteintes à l'environnement, de Rennes à Brest, pour répondre à la commande de certains députés finistériens, que les juridictions concernées soient prêtes ou non à cette organisation...passage en force qui aura eu le mérite, celui d'offrir un sésame vers l'Elysée !

Conséquence de cette absence de dialogue social à la hauteur des enjeux, nos collègues sont à bout, tentant de sauver le navire « Justice » malgré tout et ce, au prix de leur santé physique ou psychique, multipliant les investissements sans limite, les heures supplémentaires, mais pour quelle reconnaissance ? une pression toujours plus importante, des conditions de travail en voie de dégradation constante, avec pour seul horizon, une souffrance au travail de plus en plus présente.

Nous avons eu communication du rapport des états généraux de la justice cet été. Il confirme le manque de moyens et l'absence de conditions de travail dignes pour tous les personnels. Grande nouvelle ? cela fait bien longtemps que l'UNSA sj dénonce ces manques à tous les niveaux des instances du dialogue social. En réponse, des promesses non tenues et aucune évolution statutaire pour les agents. Le garde des sceaux vient de proposer un calendrier de discussions statutaires pour les agents des greffes, comment encore y croire ! Que dire des agents de catégorie C, à qui on propose enfin une requalification, reconnaissant les fonctions occupées par nombre d'entre eux, mais, quelle déception quant aux nombres de postes proposés tant au niveau national que sur notre ressort de cour. Comment expliquer les différences entre les sites voire l'absence de proposition dans certaines juridictions accueillant pourtant des agents de catégorie C méritant tout autant de voir leur investissement et leur technicité reconnues.

Il est plus que temps de voir notre administration porter à tous ses personnels de greffe une reconnaissance à hauteur de leur engagement sans faille.

Que dire des juridictions de notre ressort ?

Nous dénonçons la situation de Nantes depuis maintenant des années auprès du comité technique. Il aura fallu une forte mobilisation des agents nantais et une intervention au plus haut niveau de la part de l'UNSA sj, pour qu'enfin une inspection vienne prendre le pouls de cette juridiction en très grande difficulté : qu'ont donc fait les chefs de cour depuis tout ce temps, pourtant alertés à de très nombreuses reprises ? Quelles conséquences seront tirées de ce rapport de fonctionnement du TJ de Nantes produit par l'inspection générale des services, et surtout quelles mesures à prendre en urgence pour rapidement améliorer la situation de nos collègues au sein de la juridiction ? Nous en débattons tout à l'heure, l'UNSA sj attend de votre part une prise de conscience immédiate et des propositions concrètes pour sortir de l'ornière ce tribunal, les agents des greffes, tous corps confondus ont déjà beaucoup trop souffert !

A St Nazaire les collègues sont épuisés, lassés d'une politique pénale mise en œuvre sans se préoccuper de savoir si le greffe a les moyens de l'appliquer ou non. Monsieur le Procureur Général, comment expliquer des comparutions immédiates quasiment quotidiennes au sein d'une juridiction de cette taille ? La pression sur le greffe est énorme ! STOP ! La mise en œuvre de l'hospitalisation sous contention a aussi mis à mal une organisation déjà fragile et liée à un manque d'effectif. Le greffe n'est plus en mesure d'accepter toute nouvelle charge de travail ! Vous devez intervenir dans les meilleurs délais.

Nous savons aussi que la situation des collègues travaillant au sein du SAR est compliquée, là comme ailleurs, avec une charge de travail qui s'amplifie. Ceci n'est pas sans conséquence sur l'ensemble des collègues du ressort. En effet, depuis plusieurs mois des dysfonctionnements de notre service administratif régional impactent l'ensemble des collègues : Agents laissés sans réponse, plus d'interlocuteur. Les arrêts maladies ne sont parfois pas mis à jour dans les délais, les dossiers administratifs des vacataires pas traités, des retards dans le versement des traitements se font jour, des rappels de trop perçus régularisés des mois après leur production, des retenues sont opérées sur les traitements sans avertir les collègues, des sur-cotisations sont retenues pendant des mois avant que le service administratif ne se rende compte de son erreur et qu'il ne tarde à rembourser ces sommes. Les explications sont souvent absentes. Il faut rapidement venir au soutien de ce service.

Enfin nous terminerons sur une note positive, telle la renaissance du Phoenix, et après 24 longs mois d'absence, 24 longs mois de siège vide, nous constatons ce jour, le retour d'une représentante de la CGT autour de la table. Enfin ! L'approche des élections professionnelles n'y est sûrement pas pour rien ! Les collègues électeurs apprécieront !

L'UNSA sj a porté les revendications des collègues durant ces 4 dernières années, a dénoncé les situations de souffrance au travail, les abus de l'administration, n'a jamais été absente une seule fois des réunions du CTSD, est resté fidèle à son ADN en étant force de proposition, dans le dialogue mais non sans conviction ni fermeté. Les élections professionnelles se dérouleront du 1^{er} au 8 décembre prochain, collègues soyez nombreux à exprimer vos choix pour la configuration du futur CSA.

Les Elus UNSA SJ

Au CTSD de la CA de Rennes.